

## Brèves

**Lotissement communal des Escalans :** Par délibération du conseil municipal en date du 02 mai 2002 et suite à l'obtention de l'arrêté de création du lotissement, la municipalité a viabilisé le terrain pour le rendre apte à la construction. Il s'agit de l'ensemble des travaux d'aménagement nécessaires : terrassement, assainissement, réseaux divers ( eau potable, E.D.F. et télécom. ). Ce projet vient d'être concrétisé et cinq lots sont mis à la vente au prix de 23 € le m<sup>2</sup>. La superficie de chaque lot mesure entre 506 m<sup>2</sup> et 541 m<sup>2</sup>. Le reste de l'unité foncière est réservé à la voirie et aux espaces collectifs.

**Villecomtal village propre :** Si la cité des bords du Dourdou, bastide comtale du 13ème siècle demeure un village fleuri, la municipalité a souhaité qu'elle soit également propre et accueillante à l'ensemble des habitants et des visiteurs de plus en plus nombreux. La balayeuse, acquise depuis peu, facilitera et rendra plus efficace le travail de nettoyage du village.

**Ecimage de printemps :** Du 3 au 7 mars, la municipalité a procédé à l'écimage d'une partie des arbres du village et du camping, achevant ainsi les travaux entrepris l'année passée. Pour mener à bien ce programme d'élagage, un camion équipé d'une nacelle a été

loué auprès d'une entreprise ruthénoise. Les employés communaux ont pu, avec l'aide des élus municipaux, effectuer cette cure de rajeunissement dans de bonnes conditions.

**Devoir de mémoire :** Dans le cadre du souvenir, la F.N.A.C.A. nous informe que toute personne peut consulter en mairie le livre d'or « Ils sont morts pour la France à 20 ans » édité à la mémoire des 138 Aveyronnais tombés au combat en Afrique du Nord.

Un autre livre d'or consacré aux soldats de Villecomtal blessés ou morts à la guerre 14-18 est également consultable en mairie. Merci à M. Redouly qui a aimablement prêté son ouvrage.

### Mouvement de personnel :

Nous tenons à remercier Bruno Volte pour ces six années passées au service de la commune et lui souhaitons une bonne adaptation à ses nouvelles conditions de travail sur le territoire de Muret.

Il devenait indispensable de recruter un nouvel agent d'entretien à mi-temps. Le choix s'est porté sur Bernard Costes qui prendra ses nouvelles fonctions à compter du 1<sup>er</sup> juin.

Le poste d'animateur de village change de visage, Charlotte Mine vient d'être remplacée par Séverine Goutal. Nous lui souhaitons la bienvenue

## La tonnelle

J. Sigal

*La tonnelle est pour moi un abri le plus sûr,  
Je la rejoins le soir lorsque la lune monte  
Son croissant merveilleux est vraiment le plus pur  
En la nuit étoilée d'un firmament de contes.*

*Comme il est doux aussi de contempler l'azur  
Qui au fond de la nuit étend son voile bleu,  
Mais il faut repartir et vraiment je ne peux  
Demeurer plus longtemps en ces lieux pourtant sûrs*

*Car des endroits jaloux m'attendent tout là-bas,  
La margelle du puits recouverte de mousse,  
Une fleur essulée qui m'inspire parfois,  
Tandis qu'un ver luisant illumine la route.*

*En ces lieux très sereins, je m'étonne moi-même  
De me suffire ainsi de tous ces petits riens,  
Qui meublent mes soirées automnales où je sème  
De fines graines d'or qui pousseront demain.*

## Vos idées nous intéressent

*Le conseil municipal a trouvé intéressant que chacun puisse s'exprimer sous la forme de son choix : poèmes, anecdotes, témoignages du passé, suggestions...*

*Ainsi, les expressions pourraient être publiées dans les prochains bulletins à condition que leurs auteurs soient identifiés.*

# VILLECOMTAL

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 4 juin 2003



## Le mot du Maire

**A** l'approche d'une nouvelle saison estivale, il était important que vous puissiez disposer du bulletin municipal.

L'embellissement du village, les préparatifs des expositions et des diverses manifestations qui s'annoncent nombreuses cette

*Villecomtal comme pour les autres municipalités. Les principales causes en sont la meilleure gestion des déchets et l'évolution de l'assainissement. Parmi les taux des diverses taxes communales, seul celui afférent à la collecte des ordures ménagères augmentera comme il est précisé dans ce bulletin.*

*Dans un souci de continuer le désendettement de la commune, les différents investissements envisagés pour financer les projets en cours ne seront engagés qu'avec l'obtention d'aides conséquentes.*

*Nous arrivons au terme d'une année d'études et pouvons envisager la réalisation de certains projets. Je suis profondément attaché au fait que chacun d'entre vous se sente concerné, aussi n'hésitez pas à donner votre avis.*

*Vous remerciant de votre soutien et de l'intérêt que vous portez à votre commune, je vous souhaite une bonne saison estivale.*



rives du Servant

*année, nous laissent penser que la saison estivale sera agréable. Cependant on ne doit pas oublier que tout cela demande beaucoup d'énergie et de temps. Merci à tous les participants, particulièrement nombreux cette année.*

*Le budget communal est une préoccupation de début d'année. A l'avenir, l'augmentation des charges de fonctionnement deviendra préoccupante pour*

échos de notre bastide

## Enlèvement des ordures ménagères

Par délibération du 18 février 1979, la commune de VILLECOMTAL confiait la collecte des ordures ménagères au SIVOM de Marcillac qui est actuellement dissous et remplacé par la communauté de communes Causse et Vallon de Marcillac.

Nous sommes redevables à la communauté de communes de Marcillac du remboursement des frais portant sur les services suivants : collecte classique des ordures ménagères, collecte sélective depuis janvier 2002, collecte des cartons, transport vers le centre d'enfouissement et le centre de tri et traitement de l'ensemble de ces ordures.



Le bon réflexe : container jaune ou container noir ?

Pour assurer le recouvrement de tous ces frais et les investissements nécessaires, la

municipalité de Villecomtal s'est vue dans l'obligation de voter au budget 2003 une somme bien plus importante. C'est pour toutes ces raisons que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2003 risque d'être doublée.

Rappel de quelques consignes pour le tri sélectif :

1. N'utilisez que les sacs transparents jaunes pour entreposer vos déchets à recycler et déposez-les dans les containers de couleur jaune.

2. Pour trier, consultez la notice éditée par la communauté de communes Causse et Vallon de Marcillac que vous avez reçue fin janvier 2003.

3. Si le doute persiste, mettez vos déchets dans les sacs de couleur noire et dans les containers noirs.

4. Il est absolument INTERDIT de déposer en vrac les déchets dans les containers y compris les jaunes, il faut toujours utiliser des sacs poubelles. Merci de respecter les riverains (odeurs émanant des containers) et les employés chargés de la collecte et du tri.

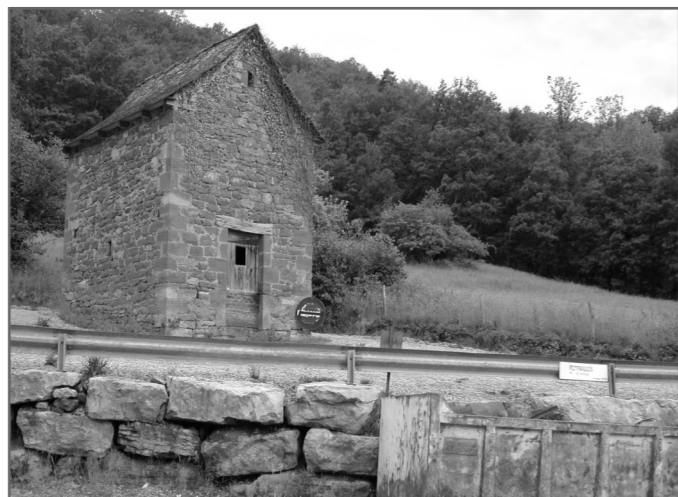
Dans l'intérêt de tous, nous pouvons mieux faire, nous devons mieux faire.

## Où vont nos poubelles ?

Il est fini le temps où on allait les vider dans le ravin, en montant à Contensouzes ( et c'est tant mieux ! ). Aujourd'hui, il faut les porter dans une décharge autorisée, mais quand même polluante... et très chère. Alors, moins on en met dans les sacs noirs, mieux ça vaut.

Déjà une bonne part est économisée grâce à la collecte sélective. C'était idiot de payer et de polluer pour du papier et du verre qui peuvent être recyclés. Ainsi, tous les recyclables que nous mettons dans les sacs jaunes échappent à la décharge, bravo ! Et tout ce que nous compostons au jardin, c'est autant de pollution évitée et de sous gaspillés, en plus ça nous fait un engrais sympathique.

Reste la benne des « encombrants » à l'espace propreté de Cabassar.



A l'aire de propreté de Cabassar, j'apporte la ferraille, le bois, les déchets verts, les gravats et les divers emballages et sacs en polyéthylène.

Chaque fois que Braley vient la chercher pour la vider à Ste Radegonde, ça coûte environ 400€ à la commune (2600F). C'est pour éviter de la remplir trop vite qu'on vous demande de déposer à part,

tout ce qui peut être recyclé : ferraille, polyéthylène, bois, déchets verts, gravats... On espère ajouter bientôt une aire de stockage pour les cartons. Ne vaudrait-il pas mieux les vendre en papeterie que payer pour les vider à Ste Radegonde ?

Pays Villecomtois

**Dimanche 10** : Concert de Pasi Kaunisto, chanteur lyrique baryton accompagné par ses filles au piano et au violon, à la salle des fêtes de Villecomtal, à 21h. - syndicat d'initiative.

**Lundi 11 à 14h30** : concours départemental en doublettes - Joyeux Pétanqueurs.

**Mercredi 13** : marché des producteurs de pays. - la mairie

**Judi 14** : en soirée, dîner dans la rue Droite « à-tire l'aligot » (aligot grillades) - syndicat d'initiative

**Mercredi 20** : marché des producteurs de pays. - la mairie

**Fête de la St-Barthélemy avec au programme :**

**Vendredi 22** : expo-photos St Barthélemy

d'antan

**Samedi 23** à 14h30 concours familial de pétanque, défilé de vélos fleuris et repas dansant à la salle des fêtes à 21h

**Dimanche 24** : petit déjeuner, aubades, messe solennelle, marché des producteurs de pays, bandas, animations médiévales et marché d'artisanat d'art.



**Samedi 30 août** : 2<sup>ème</sup> édition du Rallye motos Rodez-Villecomtal comptant pour le championnat de France des rallyes routiers. Cette année, nous

attendons beaucoup plus de pilotes et spectateurs dans le village. Une spéciale chronométrée est prévue en traversée de Villecomtal.

**Exposition de 1300 papillons et insectes du monde entier** au château de Villecomtal du 24 mai au 30 septembre.

- En juin et septembre, visite guidée pour les groupes sur réservation au ☎ 05.65.44.60.21 ou 05.65.51.40.64
- En juillet et août, 3 visites guidées par jour : 10h30, 15h et 17h.
- Renseignements au ☎ 05.65.44.66.82. – mairie - syndicat d'initiative

**Musée de fossiles et minéraux** : collection de Charles ROY – au château de Villecomtal – ouvert dans les mêmes conditions que l'exposition de papillons.

Le billet d'entrée donne accès au 2 expositions : papillons et minéraux.

✂

**Festival « Art et Création »** : Des artistes et artistes-artisans exposent leurs œuvres dans les boutiques et pas de portes de la rue Droite et au château de Villecomtal. Certains d'entre-eux vous initieront à leur savoir-faire – **du samedi 9 au dimanche 24 août** – entrée libre

✂

**Visite de notre bastide du XIII<sup>ème</sup> siècle**, construite par le Comte Henri II et Bernard d'Armagnac, ceinturée d'une muraille vers 1437...pour connaître la suite : visite guidée – renseignez-vous auprès du Syndicat d'Initiative, rue Droite, ☎ 05.65.44.66.82.

✂

**Concours amicaux de pétanque**, tous les mercredis et samedis à 21h, du 12 juillet au 30 août.

✂

**La ruche pour les enfants** se déroulera du 21 juillet au 7 août. - Familles Rurales en partenariat avec l'A.F.R. de Campuac

*La municipalité se félicite des diverses et nombreuses animations proposées par les associations. Nous sommes sûrs que vous serez nombreux à partager ces moments de bonheur et ainsi encourager les nombreux bénévoles qui oeuvrent à la réussite de ces festivités.*

## Les animations estivales

### JUIN

**Mercredi 4** : activités au centre de loisirs « Lez'Arts » - Familles Rurales

**Vendredi 6** : Repas des Quartiers, place de l'église à partir de 19 h, KARAOKE avec MEDLEY - comité des fêtes

**Dimanche 8** : Le TRAIL des Enfarinés-3<sup>ème</sup> édition : course pédestre d'endurance. Départ devant la salle des fêtes à 9h - syndicat d'initiative

**Samedi 21** : fête de la musique, animations enfants rue Droite. - Familles Rurales

**Vendredi 27** : Repas du feu de la St Jean avec animation des enfants de l'école au terrain de foot. - association des parents d'élèves.

**Samedi 28** : Assemblée générale de Familles Rurales et à partir de 15h en plein air, goûter et jeux pour enfants. Familles Rurales

### JUILLET

**Mercredi 2** : Au centre de loisirs, grands jeux collectifs - Familles Rurales

**Dimanche 6** : Kermesse à la salle des fêtes avec repas à 13 h conseil paroissial.

**Mercredi 9** : Marché des producteurs de pays de 9h30 à 12h30 - la mairie.

**Dimanche 13** : en soirée retraite aux flambeaux feu d'artifice et bal populaire sur le tour de ville - S.I., Familles Rurales, comité des fêtes, foyer rural et Rascalous.

**Lundi 14** : Quine en plein air au foirail à 15h30 - comité des fêtes.

**Mercredi 16** : Marché des producteurs de pays. la mairie.

**Samedi 19 juillet** : Le Bois : « de l'arbre jusqu'au meuble, les différentes étapes » :

découverte des essences exploitées dans nos régions, avec Jean-Pierre Sichi, exploitant forestier, visite de la scierie d'André Saulodes et visite de l'atelier d'André Burg, menuisier-ébéniste – réservé aux adultes et aux grands ados – de 9h30 à 17h30. – (3€/pers. et 7€/famille)– syndicat d'initiative

**Dimanche 20** : vide grenier rue de l'Horloge, emplacements gratuits de 9h à 18h.– association « Barthas Connexion ».

**Mercredi 23** :

1. marchés des producteurs de pays.- la mairie
2. Veillée-conférence autour des plantes médicinales avec Claudine et Vihn LUU, à la salle des fêtes de Villecomtal, à 20h30.- S.I.
3. Randonnée « du rougier de la vallée du Dourdou au causse » encadrée par Jean-Marie Catusse, président du syndicat d'initiative. Un parcours facile, accessible à tous qui vous fera découvrir la diversité des paysages, de l'architecture, de l'histoire. ( 3€/personne et 7€/famille ) de 10h à 16h – prévoir un pique-nique—S.I.

**Mercredi 30** : marché des producteurs de pays. la mairie.

### AOÛT

**Dimanche 3** : Découverte et étude de plantes médicinales de notre région avec Vinh LUU, professeur de médecine chinoise traditionnelle taoïste de 9h30 à 12h-réservé aux adultes – sortie facile, accessible à tous – ( 5€/personne)-S.I.

**Mercredi 6** : marché des producteurs de pays. - la mairie

**Jedi 7** :

1. concours de pétanque 15h à 19h challenge de l'amicale des aveyronnais de Paris - Joyeux pétanqueurs
2. 19h30 apéritif et banquet de l'amicale des Aveyronnais avec l'orchestre de Sandrine Tarayre.
3. Randonnée : la même que le 23 juillet - S.I.

**Samedi 9** : voir 19 juillet - S.I.

## Schéma directeur d'assainissement

La loi sur l'eau n° 92-3 du 3 janvier 1992, et le décret n° 94-469 du 3 juin 1994, imposent aux communes de mettre en place avant le 31 décembre 2005 un Service Public d'assainissement. Les dispositions de cette loi ont pour objet une gestion équilibrée de la ressource en eau. C'est donc dans un objectif sanitaire et de protection de l'environnement qu'intervient la mise en place d'un schéma directeur d'assainissement à Villecomtal. Celui-ci devra être intégré au Plan d'Occupation des Sols, ( future carte communale ) permettant la prise en compte des problèmes posés par l'assainissement des eaux usées, en accord avec le document d'urbanisme.

Après consultation des services de la D.D.E., le conseil municipal, dans sa séance du 26 mars 2002, après en avoir délibéré et considérant que ce projet répond à un réel besoin, décide la mise en place d'un zonage d'assainissement pour la commune de Villecomtal.

## Carte communale

La carte communale définit les secteurs où les constructions sont autorisées. Sur les autres secteurs il sera toujours possible d'effectuer l'adaptation, la réfection ou l'extension d'une construction existante.

En séance du 8 août 2002, le conseil municipal a pris la décision de remplacer le P.O.S. actuellement en vigueur par une carte communale. La loi S.R.U. lui donne le statut d'un véritable document d'urbanisme. Les communes dotées d'une carte communale deviennent compétentes pour délivrer les permis de construire, dans les mêmes conditions que celles dotées d'un P.L.U.( Plan Local d'Urbanisme ).

L'élaboration de la carte communale a été confiée au bureau d'études S.C.P.Laconde-Levesque-Ravel représenté par Mme Laconde. Il en coûtera à la commune la somme de 9711€. A ce jour, l'élaboration d'une carte communale n'est pas subventionnée car elle n'est pas encore éligible au bénéfice du concours de la D.G.D.( dotation globale de décentralisation ).

Le choix s'est porté sur le bureau d'études S.E.S.A.E.R.( Société d'Etude des Sols pour l'Aménagement de l'Espace Rural ) pour mener à bien le diagnostic du schéma directeur d'assainissement. Pour financer cette étude, d'un coût de 9598 €, la mairie recevra des aides conséquentes du conseil général ( 2200 € ) et de l'agence de l'eau Adour-Garonne ( 5500 € ).

Le 30 avril dernier, le bureau d'études S.E.S.A.E.R. est venu présenter à la municipalité le résultat de l'étude préalable concernant le zonage d'assainissement. Ce document devra être discuté et validé lors d'une prochaine séance du conseil municipal et soumis courant septembre à l'enquête publique avant son approbation définitive. L'objectif est de déterminer les habitations raccordées au réseau collectif ( le bourg principalement ) et celles qui devront avoir un traitement individuel des eaux usées. C'est alors que les travaux pourront commencer ...

La convention liant la municipalité au bureau d'études a été signée le 7 avril dernier, marquant ainsi le début de cette opération.

La DDE a pour mission d'aider la commune sur ce dossier, tant sur le plan administratif que technique.

Prévision du planning d'exécution :

- mi-juin : présentation des études préalables.
- début août : dossier d'enquête publique
- août-septembre : enquête publique
- novembre-décembre : approbation de la carte communale.

Le nouveau schéma d'assainissement et la carte communale étant des opérations dépendantes l'une de l'autre, il est intéressant de les mener de front. De plus, il n'y aura qu'une seule enquête publique commune aux deux opérations, engendrant ainsi quelques économies.

## Les pompiers ont 50 ans

**A**u cours d'une manifestation à laquelle tous les habitants du secteur avaient été conviés, l'amicale des Sapeurs Pompiers de Villecomtal a fêté les cinquante ans de la création du Corps de Villecomtal. Ils en ont profité pour faire visiter leurs nouveaux locaux qui seront dans quelques temps



inaugurés officiellement.

Cette rencontre fut à la fois éminemment conviviale et riche d'enseignements. Parmi plusieurs autres intérêts, elle a permis aux anciens de se retrouver et d'évoquer l'histoire. :

C'est en 1952 que les pompiers officieux de Villecomtal eurent leur première épreuve du feu. Jean BORIES était Maire de la commune et une souscription avait été lancée pour l'achat de tuyaux et d'une pompe. Cette dernière était tractée par un véhicule rapidement disponible, souvent le camion de Mansou BORIES. Ce fut le cas lorsque, un jour de foire de Villecomtal, un incendie s'est déclaré au Garric. Nos quatre

ou cinq mousquetaires surent montrer leur efficacité, même s'il leur fut reproché d'avoir projeté une trop grande quantité d'eau. Monsieur Alexandre était un des leurs et se rappelle parfaitement cette intervention. Marcel Gibergues en assurait le commandement. Il fut confirmé dans cette responsabilité en 1953, lors de la création officielle du Corps.

Jean Bieulac et Madame se rappellent plus particulièrement l'incendie de la maison des Azagadoux - à l'époque « Le Bessou » -. Il gelait, les pantalons étaient raides comme du bois, l'équipement était des plus sommaires. Le centre incendie de Rodez avait été « généreux » avec Villecomtal. Il avait donné un stock de vêtements d'occasion, plus ou moins adaptés, pas toujours très seyants mais qui



complétaient les deux paires de bottes qui avaient pu être achetées.

A la tête du corps de Villecomtal, Raymond TEYSSÉDRE a succédé, en 1977, à Marcel GIBERGUES avant de laisser la place, 18 ans plus tard, à Jean Michel BIEULAC,

actuel lieutenant du Corps des Sapeurs Pompiers de Villecomtal.

Présidence de l'amicale



et commandement du Corps furent longtemps confondus puis il y eut « séparation des pouvoirs ». André BURG a été le premier président de l'amicale. Eric FABRE puis Claude CALIXTE lui ont succédé avant la nomination de Gilles HALLIER, actuel président.

Le présent écho donné par le bulletin à cette manifestation nous offre l'occasion de remercier tous les pompiers volontaires de Villecomtal pour leur initiative et de les féliciter pour la qualité des services qu'ils rendent à tous les habitants des communes du secteur de Villecomtal et parfois au delà.



## Marché des Producteurs de Pays

Tous les mercredis du 9 juillet au 20 août, notre marché des producteurs de pays sera reconduit pour la 3ème année consécutive.

Ayant été relativement satisfaits et malgré le temps maussade de l'été précédent, 12 à 14 exposants ont répondu à ce prochain rendez-vous.

La population de Villecomtal et nos amis vacanciers semblent apprécier ce petit marché qui donne lieu à des rencontres conviviales et sympathiques.

Le mercredi 13 août, le marché sera animé

par la calèche fort appréciée des enfants. Un grand merci à notre amicale parisienne qui, encore cette année, nous aide à financer cette animation.

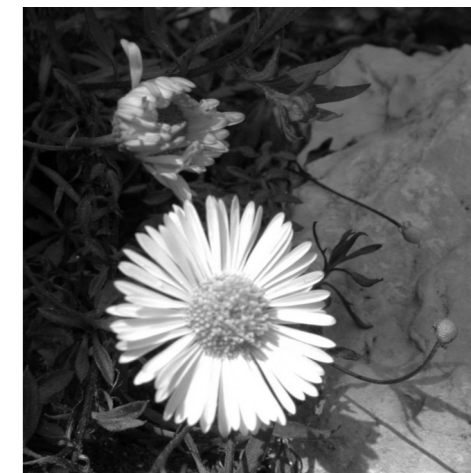
Il est à noter qu'à l'initiative du Comité des Fêtes et avec la complicité des restaurateurs locaux, le dimanche 24 août, jour de la fête votive de la saint Barthélemy, vacanciers et sédentaires pourront se restaurer sur place avec des produits authentiques. Des tables seront mises à disposition.

## Un village fleurissant

La municipalité a le souci de fleurir au mieux la cité des bords du Dourdou, notre bastide comtale du 13ème siècle et la rendre ainsi plus accueillante à l'ensemble des habitants et des visiteurs de plus en plus nombreux. Au cours de la 1ère quinzaine du mois de mai un millier de pieds de roi des balcons, verveine, surfinia, mufler, impatiante, sauge, rose d'Inde, etc...ont été plantés par les responsables de la municipalité aidés de quelques bénévoles. Un poète

japonais nous dit « dans chaque branche de ces fleurs, des centaines de mots sont cachés, ne les traitez pas insouciantement ». Le pouvoir des fleurs c'est aussi changer le monde, changer les choses, changer les femmes, changer les hommes.

Notre village sera d'autant plus beau et plus propre que la population se sentira concernée. Libre à chacun, selon ses goûts et ses moyens, d'apporter sa contribution esthétique.



## Valorisation du château en hébergement touristique

La mairie de Villecomtal est propriétaire du château depuis 1998 dans un village doté de porche inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Par ailleurs, il manque sur la commune et ses alentours des hébergements de type gîtes. Le conseil municipal a pris la décision de vérifier la faisabilité technique et économique d'une réhabilitation du château de Villecomtal en gîtes de caractère.

Pour ce faire, le cabinet d'études Management Entreprise Touristique ( M.E.T.) a été choisi par la municipalité pour mener à bien l'étude de faisabilité.

A ce jour, M. Max Graves, responsable du M.E.T., vient de nous adresser les grandes lignes du projet d'aménagement du château, fruit d'un travail réalisé avec M. Holderbach, architecte

désigné par la municipalité.

Dans l'état actuel d'avancement de l'étude, le cabinet M.E.T. nous fait les propositions suivantes : programme de type « résidence hôtelière » composé d'appartements/gîtes de capacités d'accueil différentes allant du studio cabine pour 2/4 personnes ( 20 à 28 m<sup>2</sup> ) à l'appartement de 4 à 6 personnes ( 30 à 50 m<sup>2</sup> ). Le rez-de-chaussée serait destiné à accueillir des activités culturelles. Actuellement une des pièces abrite le musée des fossiles et minéraux.

Avant de poursuivre ce programme, il est indispensable que le conseil municipal se prononce sur les grandes lignes proposées avant que l'étude n'arrive à son terme.